

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 février 2014

DCM N° 14-02-27-11

Objet : Financement de projets étudiants.

Rapporteur: M. LEKADIR

Parmi les différentes demandes de subventions sollicitées auprès de la Ville au titre de la vie étudiante, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les initiatives de trois associations en leur attribuant une aide pour l'organisation d'évènements spécifiques, pour un montant total de **3 800 €**.

L'association Teatron a pour volonté de sensibiliser le public au théâtre contemporain en travaillant avec les nouvelles technologies. Pour ce faire, la compagnie prévoit de nombreux projets pour 2014, comme les soirées du Collectif En Bloc (collectif de jeunes compagnies de théâtre étudiantes), un laboratoire expérimental autour de l'œuvre de Koltès, une tournée, afin de se rapprocher d'autres associations et de faire rayonner la création messine hors de Metz. Il est proposé d'accorder une aide financière de **1 000 €** sur un budget global de 9 486 €. Les autres financeurs sollicités sont : FSDIE (1 500 €), Théâtre Universitaire de Metz (3 000 €), UFR SHA (1 500 €), Conseil Régional (1 320 €), Metz Métropole (1 000 €), CROUS (1 050 €), Conseil Général (1 500 €).

L'association Challenge Handicap et Technologie initie, favorise et promeut les partenariats et rencontres entre les étudiants et personnes en situation de handicap. Dans cette perspective, elle organise la 7^{ème} Fête du Sport Adapté, campus Saulcy, le 16 avril, la 7^{ème} Journée Régionale de Conférences Pluri-disciplinaires sur la prise en charge des Troubles Envahissant du Développement (regroupant les maladies et retards mentaux tels l'autisme, le syndrome d'Asperger...), campus Saulcy, le 11 avril et souhaite participer au Challenge Handicap et Technologie, prévu les 26 et 27 mai à Lille. Il est proposé d'accorder une aide financière de **2500 €** sur un budget global de 22 000 €. Les autres financeurs sollicités sont : Conseil Régional (3 000 €), Conseil Général (3 000 €), Metz Métropole (3 000 €), Université de Lorraine (8 000 €), Vie Etudiante et Relais Handicap (4 000 €).

L'association des élèves des Arts et Métiers Paris Tech organise le 24 avril aux Trinitaires le Tremplin Rock SoundRise en collaboration avec le bureau des Arts « Zupélec Kulture » de Supélec. SoundRise est un tremplin musical au cours duquel les jeunes groupes d'artistes étudiants locaux, pourront se produire sur scène dans des conditions réelles de concerts. Le gagnant du tremplin se produira en première partie du concert SoundRise d'un artiste célèbre.

La première édition, initiée par les étudiants de Supélec en 2013 a rassemblé plus de 250 personnes. Il est proposé d'accorder une aide financière de **300 €** sur un budget global de 3 200 €. Les autres financeurs sollicités sont : Conseil Général (1 500 €), Direction Générale des Arts et Métiers (700 €).

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'engagement des jeunes et le développement de la vie associative, d'accompagner les initiatives étudiantes qui contribuent à une meilleure insertion des étudiants dans la ville, de soutenir les initiatives qui favorisent l'animation de la cité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ACCORDER les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **3 800 €** :

- | | |
|---|---------------|
| - Association Teatron | 1000 € |
| - Association Challenge Handicap et Technologie | 2500 € |
| - Association des Elèves des Arts et Métiers Paris Tech | 300 € |

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire, et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à : **3 800 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2014.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Le Conseiller Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 6

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ